✅ Phrase d'accroche à destination des boulangeries-pâtisseries

« En devenant partenaire, vous associez votre boulangerie à une action solidaire simple, locale, fortement valorisée, et qui soutient directement les enfants de sapeurs-pompiers. C'est un geste de proximité qui renforce votre visibilité et votre ancrage dans la vie de la commune. »

✅ Arguments pour motiver les boulangeries-pâtisseries à devenir partenaires

⭐ 1. *Un engagement solidaire à forte valeur humaine*

Soutenir l'ODP, c'est aider **les orphelins et les familles de sapeurs-pompiers disparus**.
➞ Un geste simple, mais à **haut impact social** et doté d'une forte charge symbolique.

⭐ 2. *Un partenariat local, concret et bénéfique pour la communauté*

Les sapeurs-pompiers sont des acteurs de proximité, appréciés de tous.
Participer à cette opération :

- renforce le lien entre la boulangerie et les habitants,
- crée une dynamique positive autour d'un moment convivial : **la galette des rois**.

⭐ 3. *Une visibilité accrue grâce à l'UDSP 35*

En devenant partenaire, l'artisan bénéficiera :

- d'une **mise en avant sur le site internet** de l'UDSP 35,
- d'une **publication dédiée sur les réseaux sociaux** (forte portée locale),
- de la communication officielle de l'opération (flyers, listings, etc.).

➞ L'artisan est valorisé comme **acteur engagé du territoire**.

⭐ 4. *Un geste simple, sans contraintes et très apprécié du public*

Le partenariat ne nécessite que :
✓ la signature d'une convention simple,
✓ la réversion de 1 € par galette vendue.
Le prix de vente reste **entièrement fixé par l'artisan**, sans obligation particulière.

⭐ 5. *Un moyen de valoriser l'artisanat de qualité*

Associer son établissement à une opération nationale soutenue par la FNSPF, c'est :

- mettre en avant son **savoir-faire**,
- renforcer son **image de proximité et de générosité**,
- attirer une clientèle sensible aux actions solidaires.

⭐ 6. *Une opération qui peut booster les ventes*

La mise en lumière par les sapeurs-pompiers attire naturellement l'attention :

- hausse potentielle de la fréquentation,
- mise en avant spécifique de la galette dans un contexte solidaire,
- opération perçue comme **sympathique, populaire et non commerciale**.

⭐ 7. *Une action reconnue à l'échelle nationale*

Le partenariat est porté par :

- la **Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France**,
- l'UDSP 35,
- l'**Œuvre des Pupilles Orphelins (ODP)**, association reconnue d'utilité publique.

➞ L'artisan s'inscrit dans une démarche **officielle, durable et sérieuse**.

⭐ 8. *Des retombées locales positives et mesurables*

En fin d'opération :

- les remises de chèques sont valorisées médiatiquement,
- les partenaires sont mentionnés sur les réseaux sociaux et dans les supports de communication de l'UDSP 35.

C'est un **retour positif assuré** pour l'image du commerce.